

Allocution ouverture
Etats généraux du handicap
Lundi 14 novembre 2022
FUTUNA
* * * *

« Sans Anne, peut-être n'aurais-je jamais fait ce que j'ai fait. Elle m'a donné le cœur et l'inspiration »,

Par ces mots pudiques mais forts, le Général de Gaulle un des plus grands hommes d'État de la France moderne, était aussi un père, inquiet et attentif à sa famille. Avec **Yvonne**, il eut trois enfants : dont Anne que l'Histoire a quelque peu oubliée...

Elle était pourtant sa fille chérie. La seule qui savait le faire sourire quand il la retrouvait. Il faut dire qu'Anne avait bouleversé sa vie, celle de sa famille et de son couple, non pas en dépit ou à cause de mais grâce à son handicap.

« Sans Anne, peut-être n'aurais-je jamais fait ce que j'ai fait. Elle m'a donné le cœur et l'inspiration »,

Méditons cette parole qui doit aussi nous inspirer pour porter le regard qui convient, à hauteur d'homme, à l'égard des personnes vivant avec un handicap.

Avec une ambition forte : l'inclusion sociale.

Les réponses au handicap d'une société dite "inclusive" dépasse la simple prise en charge médicale et sociales des personnes.

L'intégration des personnes en situation de handicap exige, une vision globale et la mobilisation et la volonté collectives de toutes les autorités.

En construisant des solutions à partir des besoins individuels et de l'expertise des personnes en situation de handicap, ainsi que de leurs proches.

Sur la méthode, cela signifie que nous devons donc être particulièrement attentifs à ce que la question du handicap soit prise en compte à tous les échelons de l'action publique, avec pour objectif d'améliorer le quotidien de nos concitoyens en situation de handicap.

Il s'agit donc de proposer des solutions concrètes pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et en fixant des priorités à court et moyen terme que je vais développer devant vous avec l'État qui sera là, présent non pour tout faire ou faire à la place des autres acteurs et autorités mais en prenant toute sa place fidèle au pacte républicain et à la promesse de fraternité.

Notre ambition collective doit être de permettre au maximum aux personnes souffrant de handicaps de mener une vie digne.

1) L'accès au savoir

Elle passe par le développement de l'école inclusive. Les îles Wallis et Futuna seront traitées comme la métropole. Les postes d'auxiliaire de vie et accompagnants scolaires seront désormais des agents de l'État. Ces personnes verront ainsi leur situation individuelle améliorée et auront aussi l'opportunité de professionnaliser et développer leurs acquis pour une meilleure prise en charge des enfants souffrant de handicaps. Onze postes seront créés prochainement et le vice rectorat en lien avec le MEN travaille à ses modalités. Le ministre de l'Education nationale l'a annoncé à la mission qui s'est rendue à Paris récemment.

Par ailleurs nous devons porter le projet de développer les sections ULIS sur l'ensemble du parcours, y compris dans le secondaire et dans les sections pro du lycée.

L'accès au savoir passe aussi par des actions en faveur de l'inclusion numérique sur lesquelles le SITAS travaille en lien avec les associations.

2) L'amélioration de la vie quotidienne

L'absence de structure spécialisée sur le Fenua conduit à ce que les personnes souffrant de handicaps demeurent à domicile avec l'aide de leur famille, mais dans des conditions parfois indignes et précaires et trop de personnes vivent dans un dénuement inacceptable

Cette situation doit être améliorée à plusieurs titres :

- **Prévoir un plan d'investissement dans les matériels de base** (lits, fauteuils) dont les familles sont trop dépourvues. A ma demande le SITAS est en train d'élaborer en lien étroit avec les associations un recensement des besoins, et uen fois établi et chiffré je proposerai aux élus de travailler ensemble pour trouver les moyens financiers. Nous devons aussi réfléchir à des moyens de transport collectifs adapté pour permettre aux personnes de sortir de chez elle et de participer à la vie sociale.

- **rendre les conditions d'habitation plus décentes** ; c'est l'action que nous menons en faveur de la réhabilitation des habitats insalubres. Cette action a souffert de plusieurs retards, mais je vous assure que ces déconvenues ne nous font pas abandonner mais au contraire renforce notre détermination. Une première liste de logement est en cours de réhabilitation, une seconde sera prochainement présentée aux élus pour au total une trentaine de logements ; c'est insuffisant. Il faut l'amplifier à la hauteur des besoins. Cette action est aujourd'hui financée exclusivement par l'État, le FEI, et pour un montant déterminé. Je proposerai aux élus de travailler à un financement plus conséquent, pluri annuel et partagé entre l'État et le territoire notamment à l'occasion du prochain CCT qui doit en faire une de ses priorités.

3) Aider les aidants

Aujourd'hui la prise en charge des personnes handicapées est le plus souvent le fruit de la solidarité familiale, valeur du FENUA qui est précieuse et doit être cultivée mais les familles n'ont pas tjs les moyens de répondre aux besoins. Par ailleurs ce dispositif est fondé sur des CDL, qui est une solution par défaut et pas à la hauteur des enjeux.

En complément avec ce dispositif qui perdurera nous devons mettre en place un pôle de professionnels d'intervenant à domicile dans l'accompagnement et la prise en charge des personnes handicapées offrant ainsi des débouchés professionnels ici sur le FENUA à des jeunes bacheliers spécialisés SAPAT avec des emplois pérennes et stables.

Il faut aussi développer une offre de répit pour les aidants familiaux, pour les décharger temporairement de leurs obligations familiales ; pour qu'ils puissent avoir aussi une vie à eux.

c'est une action qui doit être pensée dans le cadre du futur EPHAD dont la réflexion doit aboutir en 2023. En cohérence avec la priorité du maintien à domicile c'est de voir comment la future structure pourra accueillir pour des courts séjours des personnes dont les aidants ont besoin de faire une pause, partir à Nouméa ou en métropole voir la famille.

4) Revaloriser les aides

Mener une vie digne c'est avoir les moyens de vivre. Aujourd'hui les aides sociales financées par l'État à 80 % même si c'est la compétence du Territoire se trouvent à des montants très faibles, et qui n'ont pas pour certaines été revalorisées depuis longtemps. Il convient de les revaloriser de manière significative pour les sortir de la pauvreté.

L'État a entendu la demande des élus. Le gouvernement sur l'initiative du ministre des outre-mer va prévoir des crédits supplémentaires très importants dès 2023 pour financer un

nouveau contrat social concernant à la fois la revalorisation des aides individuelles mais aussi la mise en place de ce pôle d'accompagnants professionnels.

Mais Il ne s'agit pas que l'État fasse tout ou tout seul. Cet effort financier conséquent de l'État ne sera effectif que dans le cadre d'un effort parallèle du Territoire pour parvenir en 2027 à une parité de financement du prochain contrat, pour une compétence, je le rappelle qui est celle du Territoire.

Pendant longtemps la revalorisation des aides a buté sur l'impossibilité de financement de la part du Territoire,

Pour la première fois l'État dit je finance davantage si vous financez avec moi. Je suis confiant dans notre capacité collective Etat/AT pour construire ce nouveau contrat social et que chacun fasse la part du chemin qui lui revient.

Enfin il y a la loi de 2005 qui ne s'applique pas sur ce territoire en termes d'emplois réservés, d'accès aux ERP. Ces EGH doivent être l'occasion de réfléchir à sa mise en œuvre, une mise en oeuvre adaptée, proportionnée aux spécificités du FENUA.

Nous affirmons qu'il n'y a pas d'un côté les personnes en situation de handicap et de l'autre, celles que le destin, l'existence aurait épargné, simplement parce qu'il y a une nation. Il y a une nation qui est faite de françaises et de français qui, toutes et tous, ont leur vulnérabilité, leurs blessures, leurs forces et leurs faiblesses, leurs différences. Et je crois qu'une nation qui sait le reconnaître, le voir et l'accueillir, le faire vivre, est une nation plus forte. Il n'y a pas de nations fortes s'il n'y a pas cette capacité à ce que chacun y prenne sa part.

Par la décision financière que j'ai rappelé l'État prend sa part et est fidèle à son devoir républicain, mais il ne peut le faire seul, chaque autorité doit prendre sa part.

Je crois que le premier combat, c'est celui de cette mobilisation et de la capacité de tous les acteurs à travailler ensemble.

Je veux ici avoir un mot pour l'ensemble des associations. je veux vous remercier pour votre travail et votre engagement. je veux ici leur dire toute ma gratitude. Parce que ce sont des combats qui viennent parfois de très loin. Ce sont des impatiences dont on donne parfois le sentiment qu'on n'y répond pas assez vite. Mais à côté d'eux, c'est la présence ici aussi des élus, des autorités coutumières et de la mission catholique.

Merci aux services : SITAS, TP, STE, circo

La nation doit toujours être là pour accompagner les parcours, les efforts et tendre la main. Vous êtes des combattants, je le sais, mais votre combat, c'est celui de la République, très profondément. Le combat de la fraternité, c'est un combat républicain. À chaque fois qu'il est perdu, c'est une petite défaite de la République. À chaque fois qu'il est à relever, c'est à nous tous de vous aider à le porter, à le continuer. Et donc on le fera, croyez-moi, avec force et détermination parce que c'est ainsi que la République française est faite : solidaire, fraternelle, humaine, tout simplement. Et nous serons au rendez-vous.

Permettre à chacune et chacun de vivre une vie digne. Voilà l'ambition à laquelle je vous invite à nous rassembler.

Vive la République et vive la France !